

CANCER DU SEIN : PARLONS-EN !

**Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée auprès de la préfecture de Paris
Sous le numéro W952000319**

**Siège Social :
40/48, rue Cambon
75001 Paris**

* * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

* * * *

Aux Membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CANCER DU SEIN : PARLONS-EN ! » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés le 27 mai 2020 par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif lié au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

6, rue de Thann
75017 Paris
Tél : 01 44 40 88 88
Fax : 01 44 40 88 89

S.A.S au capital de 1.000 euros
R.C.S: 789 954 161 PARIS
Siret : 789 954 161 00012
Code NAF 6920 Z
TVA intracommunautaire FR 11 789 954 161

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession du commissaire aux comptes.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant le contexte lié à la crise du Covid-19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ainsi, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note sur les « informations relatives au compte emploi-ressources » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Conformément à la mention figurant en annexe des comptes annuels, l'évaluation des prestations de communication, sans contrepartie financière, est réalisée par l'agence DENTSU sur la base de ses données de plan média.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier établi par le Président, et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale Mixte en date du 6 juillet 2020 appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

A la clôture de chaque exercice, le Président dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date. Par délégation, le Trésorier s'en charge de l'établissement des comptes annuels.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

PARIS, le 17 juin 2020.

CARMYN



Olivia GALOIS

Commissaire aux comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



PLAQUETTE DE **GESTION**

LE CANCER DU SEIN PARLONS EN

48 rue Cambon
75001 PARIS 01

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	945 321		945 321	690 202	
Autres créances					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	2 596 723		2 596 723	1 159 899	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	3 542 044		3 542 044	1 850 101
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 542 044		3 542 044	1 850 101

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 680 425	1 318 592
	Résultat de l'exercice	895 619	361 833
	Total des fonds propres	2 576 044	1 680 425
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	2 576 044	1 680 425	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	136 000	69 676	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	830 000	100 000	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	966 000	169 676	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	3 542 044	1 850 101	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	895 619,34	361 833,16	
(1) Dont à moins d'un an	906 000	169 676	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	2 215 794	1 303 220
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		1
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	2 215 794	1 303 221
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	26	23
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	590 142	341 349
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association	730 000	600 000
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	6	16
	Total des charges d'exploitation	1 320 174	941 388
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	895 619	361 833
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER		
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	895 619	361 833
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
Charges exceptionnelles	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	2 215 794	1 303 221
	TOTAL DES CHARGES	1 320 174	941 388
	EXCEDENT ou DEFICIT	895 619	361 833
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

COMPTABLE AUX COMPTES
CARMYN
 13, RUE DE THANN - 75011 PARIS
 TEL : 01 44 40 88 88 - FAX : 01 44 40 88 89

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Désignation : ASSOCIATION DE CANCER DU SEIN PARLONS-EN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est 3 542 044 de euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 895 619 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/05/2020 par le président de l'association.

Principes et conventions générales

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement CRC n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement CRC n°99-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Dérogations

Il convient de signaler que les contributions volontaires des membres fondateurs ou de certains partenaires de l'association ne sont pas valorisées eu égard aux difficultés rencontrées pour les évaluer.

Ainsi, une partie du support administratif et logistique du fonctionnement de l'association est assurée par les membres fondateurs et n'est pas valorisé dans les comptes annuels

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Disponibilité

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

ANNEXE - Elément 1

Faits Caractéristiques de l'Exercice

Etat exprimé en euros

1. Plusieurs partenaires ont effectué des dons en nature pour lesquels l'association a émis des reçus fiscaux.

Au titre de l'exercice 2019, ces dons s'élèvent à **81 394 €**.

Ils représentent :

Magnum : Mise à disposition de techniciens pour l'éclairage de la Tour Eiffel dans le cadre du lancement de l'opération "Octobre Rose "

Olympus : Don de matériel de Photographie

Saint clair : Prestation de traiteur

Lomarec : Mise à disposition de matériel de réception

Yves Saint Laurent : Mise à disposition de matériel dans le cadre de l'organisation d'un concert

2. Plusieurs Partenaires/Mécènes de l'association réalisent des prestations de communication sans contrepartie financière.

Au titre de l'année 2019, les prestations de communication ont été évaluées à **4 164 889 €**

Elles représentent un dispositif de media gracieux :

- Impressions digitales : 24 059 817
- Parutions dans la presse papier : 50
- Impressions en affichage digital : 4 115 301
- Spots TV : 1 422
- Spots diffusés en Salles de cinéma : 723 512

Ces transactions n'apparaissent pas dans les comptes de l'association.

3. Evènements Postérieurs à la clôture

L'activité de l'association de début 2020 est impactée par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Cet impact est impossible à circonscrire en l'absence de visibilité à moyen/long terme, toutefois nous estimons que la continuité d'exploitation n'est à ce stade pas remise en question.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	945 321	945 321	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		945 321	945 321	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	136 000	136 000		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	830 000	770 000	60 000		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		966 000	906 000	60 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		305 542
Autres créances clients		305 542
<i>Partenaires convent. à établir</i>	251 187	
<i>Dons en ligne à recevoir</i>	43 290	
<i>Particuliers - dons à recevoir</i>	489	
<i>Supporters - dons à recevoir</i>	10 576	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		69 969
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		69 969
<i>Fourniss. fact. non parvenues</i>	69 969	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	31/12/2018	%	%	31/12/2019	31/12/2018	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur CARMYN	4 410	4 410	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur CARMYN								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	4 410	4 410	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	4 410	4 410	100,00	100,00				

LE CANCER DU SEIN, PARLONS EN !

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources

31/12/2019

EMPLOIS (k€)	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES (k€)	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercices		
1- Missions Sociales			1. Ressources collectées auprès du public		
1.1 Réalisées en France	1 113 365	85 655	1.1 Dons et Legs collectées		
1.2 Réalisées à l'étranger			<i>Dons Manuels non affectés</i>	101 565	
			<i>Dons Manuels affectés</i>		
2-Frais de recherche de fonds		2 905	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 725		2. Autres fonds privés	2 114 229	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	33 039		3. Subventions et autres concours publics		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4. Autres produits		
3- Frais de Fonctionnement	169 045	13 005			
I - Total des emplois de l'exercice inscrit au Compte de Résultat	1 320 174		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au Compte de Résultat	2 215 794	
II - Dotations aux provisions			II - Reprises aux provisions		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées			III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
IV - Excédent de ressources de l'exercice	895 620		IV - Variation des fonds dédiés		
V - TOTAL GÉNÉRAL	2 215 794		V - Insuffisance de ressource de l'exercice		
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI - TOTAL GÉNÉRAL	2 215 794	
			VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions Sociales	4 246 283		Bénévolet	4 164 889	
			Préstations en nature	81 394	
			Dons en nature		

